AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

218C1514
FR0000120164-FS0827

3 septembre 2018

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

CGG

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 31 août 2018, complété par un courrier reçu le 3 septembre 2018, la société Morgan Stanley plc (c/o The Corporation Trust Company (DE), Corporation Trust Centre, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware DE 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 27 août 2018, indirectement par l'intermédiaire de ses filiales, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CGG et détenir 43 761 137 actions CGG[1] représentant autant de droits de vote, soit 6,26% du capital et des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
Morgan Stanley & Co. International plc	43 473 279	6,22	43 473 279	6,22
Morgan Stanley & Co. LLC	276 609	0,04	276 609	0,04
Morgan Stanley Smith Barney LLC	11 249	ns	11 249	ns
Total Morgan Stanley plc	**43 761 137**	**6,26**	**43 761 137**	**6,26**

Ce franchissement de seuils résulte d'une augmentation du nombre d'actions CGG détenues dans le « *trading book* » de la société Morgan Stanley & Co. International plc (article 223-13 du règlement général).

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société Morgan Stanley plc a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire de ses filiales, 32 341 839 actions CGG au titre d'un contrat de « *right to recall* » portant sur autant d'actions CGG (prise en compte dans la détention visée ci-dessus) et lui permettant de rappeler à tout moment les actions visées par le contrat.

Au titre de l'article L. 233-9, I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société Morgan Stanley plc a précisé détenir par assimilation 10 191 383 actions CGG (comprises dans la détention visée au 1er paragraphe), résultant de la détention d'un contrat « equity cash-settled swap » à dénouement en espèces, exerçables à tout moment jusqu'au 1er mars 2019.

[1] Dont 77 450 actions CGG détenues sous forme d'ADR.
[2] Sur la base d'un capital composé de 698 828 907 actions représentant 698 882 133 droits de vote.